## Classification des matières dangereuses

Le conditionnement et l'emballage des produits dangereux sont réglementés par des législations spécifiques :

IATA : transport aérien OMI : transport maritime

ADR: transport routier national et international

Les classes de marchandises dangereuses, au nombre de 9, identifient un risque déterminé : à l'intérieur de certaines classes de danger, les matières sont affectées d'un chiffre d'énumération et d'une lettre d'énumération destinée à préciser la nature et le degré de danger ou des caractéristiques particulières, c'est-à-dire la division. Chacune fait l'objet d'étiquetage particulier :

